

Compte Rendu

Assemblée Générale

14/06/2025

Lieu : Salle d'Animation Rurale - 82 rue du 19 Mars 1962 - 69440 Saint-Maurice-sur-Dargoire

Président de séance : Quentin LORIOUX

Secrétaire de séance : Annabelle SUEUR

Autre présentateur de séance : Florian LACOMARRE

Adhérent·e·s présent·e·s : 21

Adhérents absent·e·s représenté·e·s : 4

Heure de début de la séance : 16:00

Heure de fin de la séance : 17:40

Ordre du jour

- Bilan moral
- Bilan financier
- Vote pour les modifications sur les rôles au sein du CA
- Vote pour la mise en place d'un pourcentage minimum de votes pour être élu·e
- Vote pour la mise en place d'une obligation d'adhésion pour les membres du CA
- Questions diverses/Débat
- Aventurier d'Aluminium
- Changement de Conseil d'Administration

Bilan moral

Adhésions

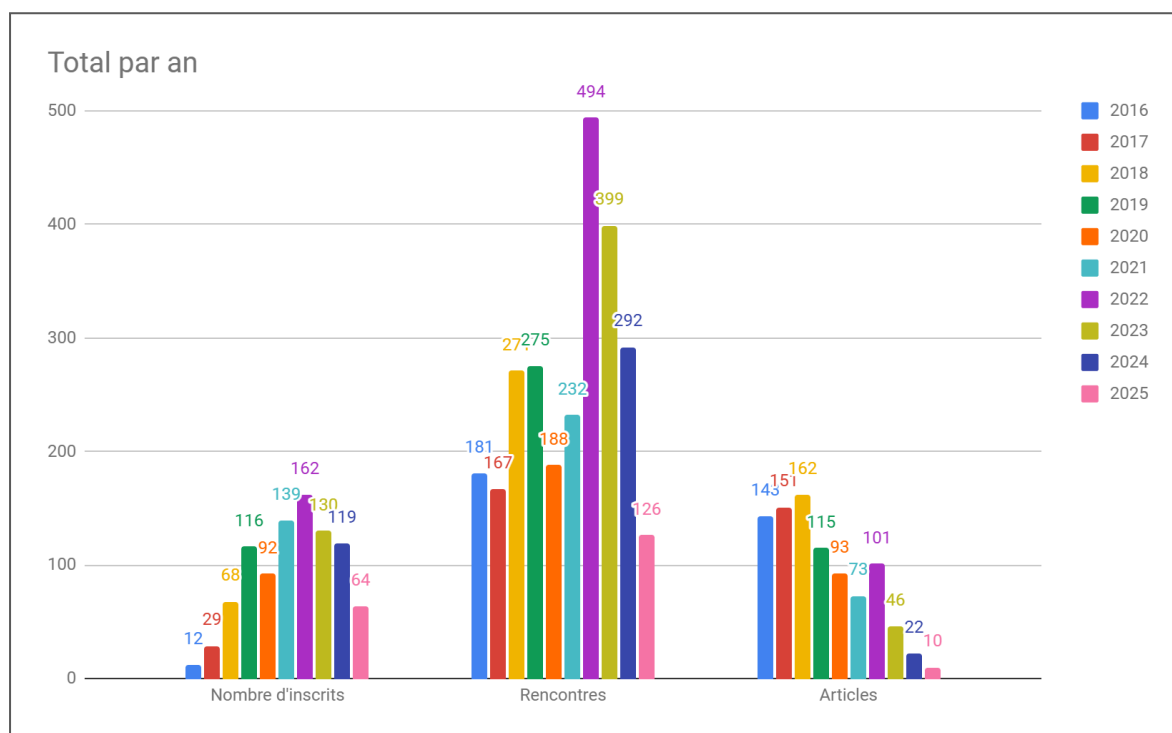
Cette année, l'association comptabilise 68 adhérent-e-s (membres ayant payé une cotisation sur l'année 2024/2025).

Nous dépassons donc d'une adhésion le record établi l'an dernier.

La cotisation reste à 10€ pour l'année 2025/2026.

Focus sur le changement de site Internet

L'ancien site commençant à pêcher par son ergonomie ("vieillesse" empêchant la mise à jour correcte de tous les plugins, entre autres), et sa maintenance par l'ancien Président Nicolas FREY devenant de plus en plus chronophage pour lui, une migration a été effectuée sous Invision le 04/01/2025 (superviseurs principaux de la migration : Florian LACOMMARE avec aide de Nicolas FREY ; appel aux membres du CA et à certains membres avec des connaissances informatiques pour les bêta tests). Retours plutôt positifs après ces 6 premiers mois de fonctionnement. Reste à chacun-e de faire vivre le site en créant des événements et des CR.



(jusqu'à 2024 : ancien site)

942 membres inscrit-e-s sur le site mais 186 seulement ont eu une activité en ligne depuis le 05/01/2025 : un nettoyage de la base de données des membres est à envisager courant 2025.

Les événements collectifs

07/2024 - Assemblée Générale 2024 : 22 participant·e·s, chamboulée par un changement de salle de dernière minute (SAR utilisée par la mairie dans le cadre des législatives). Tentative d'avancer la date en Juin pour 2025 pour attirer plus de participant·e·s.

07/2024-Pique-Nique : 14 foyers participants, bonne fréquentation, bonne ambiance !

09/2024-Shrubbery : 10 participant·e·s. Faible affluence

09/2024-[Animation] Enquête à Chabanière : 4 animateur·ice·s. Bonne ambiance, bonne affluence côté participant·e·s. Sur 2025 changement de formule (dimanche 05/10 après-midi)

10/2024-Yakapiocher : 20 participant·e·s. Bonne participation. Bar ravi.

11/2024-Les 24H du Jeu : Affluence légèrement en baisse (43 inscriptions). Toujours une bonne ambiance.

Bascule des commandes Pizza chez Danny sur les grands formats après un test concluant lors de l'AG 2024 -> Beaucoup moins de déchets à gérer !

Toujours des soucis de déchets alimentaires (barquettes de salades entamées...), bouteilles, écocups laissés en plan sur les tables par les participant·e·s avant de quitter les lieux. => Rappels écrits à faire au prochain évènement.

12/2024-Noël des Aventuriers : Très faible participation (5 foyers) à l'évènement, encore moins à la ronde des cadeaux que nous avons malgré tout tenue à maintenir (mais dont nous pourrions étudier l'intérêt de conserver dans un cas de si faible taux de participation à l'avenir).

Un sondage a été proposé sur Discord pour tenter de comprendre les raisons du peu d'engouement généré par l'évènement

01/2025-Tournoi des Aventuriers : 13 participant·e·s (+1 désinscription de dernière minute). Partenaires toujours très généreux. Bonne ambiance sur les différentes tablées. Le format et les jeux ont semblé plaire à la majorité. Idée d'inclure un jeu coopératif appréciée.

02/2025-Les Petits Joueurs :

25 participant·e·s -> problème de gestion des places avec les gérant·e·s.

Dans l'ensemble, la soirée a quand même semblé être appréciée par la majorité des participant·e·s.

Yoann et Céline Levet ont tourné entre les tables pour nous faire jouer à divers prototypes, nous les en remercions !

03/2025-Trollune : 24 participant·e·s. Réservation *via* le nouvel outil (Whatspot) mis en place par Trollune très pratique.

04/2025-Journée gros jeux : Journée Gros Jeux. 49 inscriptions. L'option burger a bien plu, vigilance à avoir néanmoins sur la quantité de burgers végétariens

05/2025-WEF 2025 : 56 participant-e-s (toujours complet). Beau temps, beau weekend.
Vigilance à avoir à l'avenir sur les quantités de nourriture : les enfants grandissent !
Partage inégale des tâches à l'heure actuelle (certaines tâches seront imposées l'an prochain)
Léger déficit, augmentation des tarifs à prévoir pour la prochaine édition.

Approbation du bilan moral

24 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention

Bilan financier

DEPENSES	2024-2025	RECETTES	2024-2025
Frais administratifs et de fonctionnement	237	Adhésions	680
Achat de denrée alimentaire	1053	Revente de denrée alimentaire	940
Evenements	3656	Goodies	87
Communication	86	Evenements	3625
Informatique	574	Autres produits	65
Autres dépenses	120	Dons	15
Sous total I	5725,89	Sous total I	5412,00
EXCEDENT		DEFICIT	-313,89

Bilan sur l'année 2024/2025 au 13/06/2025 : -313,89 €.

Sur le compte au 13/06/2025 : 1 255,39 €

Dans la caisse au 13/06/2025 : 650,6 €

Un léger déficit est à déplorer cette année. Il est pour partie explicable par des dépenses exceptionnelles (commande de goodies et de flyers ; frais de mise en place du nouveau site internet) qui ne seront pas renouvelées ou seulement partiellement (entretien du site) l'an prochain. Néanmoins, l'offre faite sur les formules du camion burgers + le WEF ont également contribué ; et les tarifs du gîte loué pour le WEF vont à nouveau augmenter sur 2025-2026. Nous ne souhaitons pas augmenter l'adhésion, facultative et que nous désirons laisser à un petit tarif pour qu'elle garde sa valeur de soutien symbolique sans devenir trop élevée. En revanche, nous devons probablement augmenter les coûts des "animations" devenues trop difficiles à absorber pour l'association en état, à savoir les tarifs du WEF et la participation aux formules burgers.

Vote du budget

25 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Vote pour la modification des rôles au sein du CA

Proposition de modification d'un article au sein des statuts (article 7) et d'un article au sein du règlement intérieur (article 9). Modifications/ajouts en vert, suppressions en rouge.

Article 7 :

L'Association est dirigée par un Conseil d'Administration élu lors de l'Assemblée Générale Ordinaire selon les modalités prévues dans le règlement intérieur. Ses membres sont rééligibles sans limite de mandat.

Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un Bureau composé de :

- *Une personne au titre de Président-e*
- *Une personne au titre de Trésorier-ère*
- *Une personne au titre de Secrétaire*

Le Bureau pourra être complété par les 2 rôles suivants s'il y a suffisamment de membres élus :

- *Une personne au titre de Vice-Président.e*
- *Une personne au titre de Vice-Trésorier.ère*

Article 9 – Structure de l'Association :

L'Association est composée d'un Conseil d'Administration, d'adhérents et d'inscrits. Le Conseil d'Administration est la structure exécutive de l'Association, chargé de la gérer et de la représenter.

Le Conseil d'Administration est composé de 3 membres du Bureau (1 Président-e, 1 Trésorier-ère, et 1 Secrétaire) et de 2 Administrateurs qui pourra être complété d'1 Vice-Président.e et d'1 Vice-Trésorier.ère. Il est élu lors de l'Assemblée Générale Ordinaire selon les modalités suivantes :

- *1 mois avant l'Assemblée Générale Ordinaire, les adhérents qui souhaitent intégrer le Conseil d'Administration sont appelés à se faire connaître sur un sujet ouvert à cet effet sur le site de l'Association.*
- *15 jours avant l'Assemblée Générale, la liste des candidats est arrêtée. Un vote électronique est mis en place pour que chaque adhérent puisse choisir les 5 personnes qu'il souhaite voir intégrer le Conseil d'Administration.*
- *Le vote est arrêté 2 jours avant l'Assemblée Générale, de manière à ce que les résultats soient annoncés avant la tenue de l'AG. Les 5 personnes ayant obtenu le plus grand nombre de votes sont élues au CA. En cas d'égalité, le plus âgé l'emporte sur le plus jeune.*

Les membres du CA sont les garants de la bonne organisation de cette élection, qui doit se dérouler dans la plus grande transparence. Lors de l'Assemblée Générale, les membres du Bureau (1 Président-e, 1 Trésorier-ère, et 1 Secrétaire) sont élus pour 1 an par le Conseil d'Administration.

Les membres du Bureau et du Conseil d'Administration sont rééligibles sans limite de mandat.

Vote pour la proposition

25 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Vote pour la mise en place d'un pourcentage minimum de votes pour être élu·e

Proposition de modification d'un article au sein du règlement intérieur (article 9).
Modifications/ajouts en vert.

Article 9 – Structure de l'Association :

L'Association est composée d'un Conseil d'Administration, d'adhérents et d'inscrits. Le Conseil d'Administration est la structure exécutive de l'Association, chargé de la gérer et de la représenter.

Le Conseil d'Administration est composé de 3 membres du Bureau (1 Président·e, 1 Trésorier·ère, et 1 Secrétaire) et de 2 Administrateurs. Il est élu lors de l'Assemblée Générale Ordinaire selon les modalités suivantes :

- *1 mois avant l'Assemblée Générale Ordinaire, les adhérents qui souhaitent intégrer le Conseil d'Administration sont appelés à se faire connaître sur un sujet ouvert à cet effet sur le site de l'Association.*
- *15 jours avant l'Assemblée Générale, la liste des candidats est arrêtée. Un vote électronique est mis en place pour que chaque adhérent puisse choisir les 5 personnes qu'il souhaite voir intégrer le Conseil d'Administration.*
- *Le vote est arrêté 2 jours avant l'Assemblée Générale, de manière à ce que les résultats soient annoncés avant la tenue de l'AG. Les 5 personnes ayant obtenu le plus grand nombre de votes, **et cumulant chacune au moins 15% des voix exprimées,** sont élues au CA. En cas d'égalité, le plus âgé l'emporte sur le plus jeune.*

Les membres du CA sont les garants de la bonne organisation de cette élection, qui doit se dérouler dans la plus grande transparence. Lors de l'Assemblée Générale, les membres du Bureau (1 Président·e, 1 Trésorier·ère, et 1 Secrétaire) sont élus pour 1 an par le Conseil d'Administration.

Les membres du Bureau et du Conseil d'Administration sont rééligibles sans limite de mandat.

Vote pour la proposition

21 voix pour, 0 voix contre, 4 abstentions

Vote pour la mise en place d'une obligation d'adhésion pour les membres du CA

Proposition de modification d'un article au sein du règlement intérieur (article 9).
Modifications/ajouts en vert.

Article 9 – Structure de l'Association :

L'Association est composée d'un Conseil d'Administration, d'adhérents et d'inscrits. Le Conseil d'Administration est la structure exécutive de l'Association, chargé de la gérer et de la représenter.

Le Conseil d'Administration est composé de 3 membres du Bureau (1 Président·e, 1 Trésorier·ère, et 1 Secrétaire) et de 2 Administrateurs. Il est élu lors de l'Assemblée Générale Ordinaire selon les modalités suivantes :

1 mois avant l'Assemblée Générale Ordinaire, les adhérents qui souhaitent intégrer le Conseil d'Administration sont appelés à se faire connaître sur un sujet ouvert à cet effet sur le site de l'Association.

15 jours avant l'Assemblée Générale, la liste des candidats est arrêtée. Un vote électronique est mis en place pour que chaque adhérent puisse choisir les 5 personnes qu'il souhaite voir intégrer le Conseil d'Administration.

Le vote est arrêté 2 jours avant l'Assemblée Générale, de manière à ce que les résultats soient annoncés avant la tenue de l'AG. Les 5 personnes ayant obtenu le plus grand nombre de votes, sont élues au CA. En cas d'égalité, le plus âgé l'emporte sur le plus jeune.

Les membres du CA sont les garants de la bonne organisation de cette élection, qui doit se dérouler dans la plus grande transparence. Lors de l'Assemblée Générale, les membres du Bureau (1 Président·e, 1 Trésorier·ère, et 1 Secrétaire) sont élus pour 1 an par le Conseil d'Administration.

Les membres du CA s'engagent à adhérer à l'association durant l'année de leur mandat.

Les membres du Bureau et du Conseil d'Administration sont rééligibles sans limite de mandat.

Vote pour la proposition

23 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention

Débat et séance de questions / réponses

Concernant la faible affluence à certains évènements :

Dans la plupart des cas, « c'est la faute à pas de chance ». Exception pour le Noël où le samedi pourrait être un frein pour certain·e·s pré-ados (beaucoup d'activités ce jour-là). La date a été fixée un dimanche cette année, à voir si cela augmente la fréquentation.

Concernant le WEF :

- Comme évoqué lors du bilan financier, probable augmentation des tarifs (et de l'acompte) à prévoir pour pallier à l'augmentation des tarifs du gîte et à l'appétit grandissant des enfants. Nous aurons

également encore plus besoin que d'habitude, côté CA, d'avoir les versements des soldes en temps et en heure.

- Comme évoqué lors du bilan moral, nous « forcerons » un peu plus la répartition des tâches en imposant au moins un passage sur les tâches longues (typiquement, la plongée) par ménage. Nous vous demanderons également svp un peu plus de surveillance pour les jeunes enfants (quelques prises de risques/jouets cassés cette année).

- Les propriétaires du gîte actuel comptant le vendre à échéance de 3 à 5 ans maximum, nous vous demandons svp de nous faire remonter tout « bon plan » que vous pourriez avoir à ce sujet. Nous allons tenter de nous constituer un carnet d'adresses potentiels.

Autres points d'informations :

- La liste des dates des événements collectifs 2025-2026 déjà calées va être publiée sur le site. *Save the dates !*

- Nous sommes toujours preneur·euse·s de bonnes volontés hors CA pour les tâches ne nécessitant pas une représentation d'ordre « légal » (organiser des commandes groupées hors goodies, type tapis de jeu ; déposer des flyers...). Si vous avez du temps/des compétences, dites-nous !

- Nous ne sommes pas contre faire plus d'animations pour augmenter le budget de l'asso, mais notre temps n'est pas extensible et il est très difficile de trouver des animateur·ice·s hors CA. Quand vous avez des pistes, cela nous facilite grandement la vie si vous venez également avec des volontaires (y compris pour le prêt de jeux) et avec le maximum de détails sur les modalités. Cela est beaucoup plus facile de trouver une personne du CA pour vous accompagner que de gérer organisation + prise de contact + appel à participation sur le site.

- Rappel : Nous sommes membres de la Fajira. Par conséquent, les participations à Octogônes au titre des ADR ne peuvent pas donner lieu à rémunération. On vous encourage cependant à leur donner un coup de main de façon bénévole si vous le pouvez.

- Il est important de reprendre l'habitude de faire des CR de parties sur le site, pour des questions de dynamisme et de visibilité. SVP pensez, quand vous faites des CR Discord, à en faire une copie sur le site également, cela nous aide beaucoup. Nous pouvons donner un coup de main les premières fois en cas de difficulté technique, bien sûr. Vous pouvez également faire des « reportages » sur des activités transverses liées au monde du jeu, type festivals – pensez juste dans ce cas à leur affecter la catégorie Article et non CR svp.

- Suggestion de créer une page dédiée aux *goodies* (sans possibilité d'achat en ligne, simplement à titre d'information) sur le site web afin de les valoriser

- L'utilisation de couleurs sur les sacs poubelles de la SAR pour faciliter le tri des déchets est demandée par certain·e·s participant·e·s à l'AG. *Edit 01/07 suite à la participation de Florian LACOMMARE à la Réunion des Associations de Chabanière : il est possible et même recommandé de réserver des bidons pour le tri lors de la réservation de matériel pour les salles, nous passerons donc dorénavant par ce système.*

- (Information d'Amigo) Suggestion de monter une équipe Ludisport ADR. Position CA : pas d'équipe « officielle » montée via inscriptions à un événement pour ne pas faire de « choix » entre les membres ni donner une impression d'ambiance trop compétitive pour les nouveaux/nouvelles. Par contre aucun souci (et même encouragement) à en monter une en échangeant sur le Discord, on s'assurera qu'il y ait des supporters !

L'Aventurier d'Aluminium

Descriptif

Chaque année, le CA établit une liste de jeux pour décerner le prix du meilleur jeu de l'année selon les membres de l'association dans deux catégories :

- Duvet : jeux familiaux et initiés
- Moustache : jeux experts

La liste est établie selon les jeux joués et discutés dans l'année au sein de l'asso.

Tous les membres ont l'occasion de voter en ligne, en amont de l'AG, en distribuant dans chaque catégorie un total 10 points (6 points max pour un jeu) sur un minimum de 3 jeux différents.

Résultats

Prix Duvet (35 votant.e.s)

1. Harmonies :	97 points
2. Château Combo :	84 points
3. Bomb Busters :	54 points
4. The Gang :	36 points
5. Flip 7 :	31 points
6. Kronologic :	21 points
7. Hitster :	18 points

Prix Moustache (32 votant.e.s)

1. SETI & Kutna Hora :	71 points (<i>ex aequo</i>)
2. /	/
3. Daybreak :	65 points
4. Endeavor - Eaux profondes :	49 points
5. Dune Imperium - Insurrection :	31 points
6. Pirates de Maracaïbo :	26 points

Conseil d'Administration

Comme chaque année, l'ensemble des membres du CA a démissionné. Le vote pour élire les nouveaux membres du CA a été effectué en ligne. 47 adhérent·e·s (sur 68, soit 69% de participation) ont voté.

Les membres sont :

- Quentin LORIOUX (44 voix)
- Annabelle SUEUR (42 voix)
- Florian LACOMMARE (37 voix)
- Thomas COQUAN (35 voix)
- Dominique BENGASINI-CHALÉAT (34 voix)

(Candidat non élu pour cette année : Louis GUILLAUME (15 voix))

L'attribution des rôles est réalisée entre les membres du CA.

Le rôle des membres pour l'exercice 2025-2026 est défini comme suit :

- **Président** : Quentin LORIOUX
- **Trésorier** : Florian LACOMMARE
- **Secrétaire** : Dominique BENGASINI-CHALÉAT
- **Vice-Présidente** : Annabelle SUEUR
- **Vice-Trésorier** : Thomas COQUAN

Pour le Conseil d'Administration

Quentin LORIOUX

Président des Aventuriers du Rhône

le 01/07/2025

